



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'appareillage et d'optique

Question écrite n° 74773

## Texte de la question

M. Damien Alary souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le remboursement des frais dentaires et des frais d'optique. Le Gouvernement a pris d'importantes mesures en la matière, notamment en faveur des enfants dans le domaine de la lunetterie et également avec l'institution de la couverture maladie universelle. Cependant, certains domaines réclament des améliorations conséquentes. En effet, les prothèses dentaires, les lunettes et les prothèses auditives sont encore soit exclues du remboursement, soit peu ou mal prises en charge. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que ces remboursements puissent être plus conformes à la réalité des coûts.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Alary](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74773

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er avril 2002, page 1764